



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Dijon, le 17 mars 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROGRAMME AVENIR MONTAGNE INGÉNIERIE : LES SEPT TERRITOIRES LAURÉATS DU MASSIF DU JURA ONT ÉTÉ DÉSIGNÉS

Le 27 mai dernier, le Premier ministre a annoncé un grand plan en faveur du développement raisonné du tourisme dans les territoires de montagne fragilisés par la crise sanitaire et le changement climatique. Une des mesures phares de ce plan est le programme « Avenir Montagnes Ingénierie », piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et mis en œuvre par les Commissariats à l'aménagement des massifs.

Son objectif est d'apporter un appui très opérationnel à des territoires de montagne, désireux de repenser leur stratégie de développement vers une offre touristique diversifiée, toutes saisons, durable, respectueuse de la biodiversité et des paysages, et sobre en ressources naturelles et foncières.

Apport du programme Avenir Montagnes Ingénierie

1-Financement par l'ANCT d'un chef de projet dédié et expérimenté par territoire sélectionné, pendant 2 ans, représentant 60 000 € par an et par territoire.

2-Mutualisation et partage, entre porteurs de projets et entre massifs, des expériences inspirantes, sous la forme d'un club des territoires lauréats et d'une plateforme d'échanges,

3-Soutien en ingénierie, par l'accès à des offres d'ingénierie thématique, avec de nombreux partenaires, dont la Banque des territoires, mais aussi le Cerema, l'Ademe, le Ministère de la transition écologique, le Ministère chargé des sports, la chambre des métiers et de l'artisanat, la Fédération française des clubs alpins et de montagne, la Fédération française de randonnées, l'association des communes forestières, la chambre d'agriculture, et beaucoup d'autres.

**Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or**

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle



@Prefet21_BFC



@Prefet21.BFC

L'objectif est de donner aux territoires des moyens « sur-mesure », leur permettant de définir et de mettre en œuvre de manière dynamique et rapide leurs projets, en conformité avec les objectifs du programme.

Deux vagues de candidature ont permis de sélectionner les 7 lauréats du Massif du Jura.

La 1^{ère} vague de candidature a eu lieu à l'automne dernier et les lauréats ont été annoncés par le ministre de la Cohésion des Territoires, Joël Giraud, lors du Conseil National de la Montagne (CNM) qui s'est tenu à Pontarlier :

- Associations ENJ-GTJ (Espace nordique jurassien et Grandes traversées du Jura), projet interdépartemental et interrégional,
- Parc naturel régional (PNR) du Doubs Horloger (Doubs),
- Pays du Haut-Jura (Jura),
- Pays du Haut-Doubs (Doubs).

Les lauréats de la 2^{ème} vague ont été annoncés à l'occasion du déplacement du Premier Ministre, le 5 mars dernier dans les Alpes :

- Pays de Gex Agglomération (Ain),
- La ville d'Oyonnax (Ain),
- La Communauté de communes Cœur du Jura (Arbois-Poligny-Salins) (Jura).

Tous ces projets proposent des thématiques très diversifiées et complémentaires : transition des stations de ski, développement et animation du thermalisme, tourisme lié à l'histoire industrielle, mise en valeur de la biodiversité, du patrimoine bâti et naturel, gestion des sur-fréquentations, agrotourisme, itinérance, etc.

Les stratégies de développement proposées démontrent la grande diversité et la richesse des ressources des territoires qui composent le massif du Jura.

La Commissaire à l'aménagement du Massif du Jura salue le dynamisme suscité par ce programme. Les acteurs du territoire se sont saisi des outils mis à leur disposition, profitant opportunément de l'accompagnement rapproché du Commissariat du massif. Ils se sont mobilisés largement, avec une réactivité tout à fait notable, pour présenter, selon le degré d'avancement, des stratégies de développement, ou des opérations pertinentes, innovantes, axées sur les singularités du Massif du Jura.

Un tel programme présente une souplesse d'intervention qui permet de s'adapter aux besoins et aux ambitions propres de chaque territoire.

